



DOSSIER DE PRESSE

**BILAN 2013 ET PERSPECTIVES DE LA
SECURITE DANS LES HAUTS-DE-SEINE**

MARDI 4 FEVRIER 2014



COMMUNIQUE DE PRESSE

4 février 2014

LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE Bilan 2013

En 2013, l'activité des services de police dans les Hauts-de-Seine a permis une baisse des violences aux personnes (-1,6%).

Cette baisse des violences aux personnes est d'autant plus significative que cet agrégat enregistrait une augmentation régulière ces dernières années (+0,71% entre 2010 et 2011 ; +3,58% entre 2011 et 2012). Les atteintes Volontaire à l'Intégrité Physique (AVIP) sont en baisse de -1,6% dans les Hauts-de-Seine. 13 969 faits ont ainsi été constatés en 2013 (contre 14 192 en 2012).

Cette diminution est encore plus marquée concernant les violences physiques non crapuleuses : -9,1% (4979 faits, soit 496 faits en moins).

Les violences aux personnes enregistrent toutefois une évolution défavorable sur les violences physiques crapuleuses (+4,60 %, soit 5987 faits constatés, et 261 faits en plus), notamment pour les vols violents sans arme contre les femmes sur voie publique et lieux publics : +6,7% soit 182 faits supplémentaires.

Une augmentation sensible des atteintes aux biens (+12,55%) est constatée.

En effet, les Atteintes Aux Biens (AAB) enregistrent une augmentation de +12,55%, soit 7 565 faits de plus. Depuis le 1^{er} janvier 2013, 68 657 faits sont constatés contre 61 002 sur la même période en 2012. Cette hausse est portée par l'augmentation des cambriolages et des vols simples parmi lesquels les vols à la tire ;

- +21,48% pour les cambriolages, soit +1 311 faits.
- +15,39% pour les vols simples au préjudice des particuliers soit +3 148 faits

Une lutte déterminée contre les cambriolages a été mise en place dans le cadre d'un plan d'action, voulu par le Ministre de l'Intérieur, décliné au niveau départemental avec objectifs prioritaires :

- créer de nouvelles synergies entre les services de police et de renforcer les opérations mutualisées
- intensifier la présence policière dissuasive sur la voie publique sur l'ensemble du département et particulièrement dans les zones les plus propices à la commission de cambriolages
- accroître les actions de prévention et de sensibilisation réalisées par les policiers référents. Une plaquette d'information a ainsi été diffusée aux mairies et relayées auprès des particuliers et entreprises
- renforcer les effectifs dédiés aux Cellules Anti Cambriolages et leur coordination opérationnelle avec les autres CAC de l'agglomération
- développer le recours à la police technique et scientifique

Les résultats obtenus, en matière de cambriolages, pour le mois de décembre 2013 enregistrent une diminution du nombre de faits constatés de -2,9% (873 faits constatés contre 899 en 2012). La tendance se poursuit en janvier 2014 avec - 3.79% (786 contre 817 en 2012).

Malgré la baisse du taux d'élucidation, passant de 7,45 % en 2012 à 5,79 % en 2013, le travail de fond réalisé par les unités judiciaires permet une augmentation de 4 % du nombre de mis en cause.

L'étude du profil des mis en cause corrobore l'implication marquée d'individus composant des équipes structurées originaires des pays d'Europe de l'est au sens large.

Au sein des Atteintes aux Biens, certaines formes de délinquance acquisitive contre les particuliers évoluent plus favorablement :

- les vols d'automobiles chutent significativement de -11,8%, (soit -279 faits)
- les vols de véhicules motorisés à deux roues quant à eux sont stables (+0,3% soit 9 faits supplémentaires en 2013)
- enfin, les vols avec entrée par ruse dont sont particulièrement victimes les personnes âgées sont en recul de -4,2% (soit -21 faits)

L'indicateur des comportements portant atteinte à la tranquillité publique présente une hausse de +3,1%.

Les comportements portant atteinte à la tranquillité publique (**CATP**) sont en progression de +3,1%, soit 793 faits supplémentaires. 26 077 faits sont ainsi constatés en 2013, contre 25 284 en 2012 sur la même période. A noter que cette augmentation est portée pour l'essentiel par celle des destructions et des dégradations (+14,8%) qui représentent 42% des faits de l'agrégat.

Des évolutions plus favorables sont néanmoins constatées sur des faits auxquels sont particulièrement sensibles les concitoyens au quotidien :

- les violences urbaines, reculent significativement (-24,95%, soit 486 faits de moins)

- par ailleurs, les comportements dangereux ou gênants, (-1,3% avec 12860 faits constatés en 2013 contre 13031 en 2012).

La lutte contre le trafic de stupéfiants présente en 2013 des résultats contrastés.

En 2013, l'activité globale des services de police dans le cadre du plan départemental de lutte contre les stupéfiants est en baisse par rapport à celle observée en 2012. Les procédures enregistrées en 2013 dans le plan de lutte départemental chutent d'environ 11 %, tandis que le nombre de mis en cause baisse de près de 30 %. La proportion de déférés parmi les mis en cause pour trafic reste cependant similaire à l'an passé (71 % au lieu de 70 % en 2012), dénotant un travail de qualité.

Les raisons de la baisse d'activité peuvent résider dans la pression accrue de la délinquance d'appropriation sur le département, nécessitant un redéploiement très important des forces, notamment de la DSPAP..

Pour autant, le travail d'investigation des services de police s'est poursuivi et ne s'est pas fait au détriment de la qualité des affaires. Une enquête diligentée en fin d'année en co-saisine par la sûreté territoriale et la circonscription de Gennevilliers a permis la saisie de 276 kilogrammes de résine de cannabis.

En mars, au terme d'une longue enquête, a été démantelée une filière somalienne d'importation de khat dont les membres étaient domiciliés dans des foyers ADOMA de Nanterre et Bagneux. Au total, 285 kilogrammes de khat étaient saisis et cinq trafiquants arrêtés.

Un réseau de trafic de stupéfiants (résine et herbe de cannabis, cocaïne) sur la commune de Nanterre a été démantelé par le SDPJ. Les perquisitions ont permis la découverte de 80 g de cocaïne, 50 g de résine de cannabis, 9800 euros

On peut noter également la **hausse des saisies de cocaïne en 2013** : 15 kg (contre moins de trois kilogrammes en 2012).

En matière de lutte contre les trafics et les fraudes, l'activité des services de l'Etat a été soutenue. Dans le cadre du comité départemental de lutte contre la fraude, 117 opérations ont été réalisées du 1^{er} décembre 2012 au 1^{er} décembre 2013 (contre 62 en 2012 sur la même période). Le montant des fraudes détectées s'élève à 12 347 595 euros.

La zone de sécurité prioritaire de la Boucle du Nord – Petit Colombes connaît des résultats très positifs.

Mise en place le 23 janvier 2013 sur le quartier de la Boucle Nord, elle rassemble les quartiers limitrophes des Fossés Jean à Colombes, du Luth à Gennevilliers et des Hauts d'Asnières à Asnières sur Seine. La ZSP a ensuite été étendue au quartier du Petit Colombes à Colombes le 5 septembre 2013 après des affrontements entre bandes rivales liés au contrôle du trafic de drogue sur ce secteur.

Au terme de l'année 2013, le premier bilan apparaît positif sur l'ensemble des principaux indicateurs de la délinquance :

- les atteintes volontaires à l'intégrité physique diminuent de -31,76% sur la Z.S.P, alors qu'elles ne baissent que de -1,93% pour l'ensemble du département
- dans le domaine des atteintes aux biens, les cambriolages baissent très fortement au sein de la ZSP (-32,17%), alors même que cette forme de criminalité progresse de +21,48 % sur la totalité du département
- les vols avec violences régressent de -36,09% sur la ZSP alors qu'ils augmentent comparativement de +4,51% sur l'ensemble des Hauts-de-Seine.



SYNTHESE DE L'EVOLUTION DES CAMBRIOLAGES EN 2013

- **En 2013**, 7 413 cambriolages ont été recensés contre 6 102 en 2012 soit une augmentation de +21,48% des faits enregistrés.
- Les **cambriolages frappant les habitations principales** représentent 78,70 % du total des cambriolages et sont en hausse de + 23,27 %. A l'inverse, les **cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers**, dont la part atteint 8,6 % du total des cambriolages, bénéficient d'une baisse de - 1,85%.
- La **déclinaison départementale du plan de lutte contre les cambriolages** a néanmoins permis d'enrayer le phénomène au mois de décembre.

Le plan départemental de lutte contre les cambriolages a eu pour objectifs prioritaires :

- de créer de nouvelles synergies entre les services de police et de renforcer les opérations mutualisées ;
- intensifier la présence policière dissuasive sur la voie publique sur l'ensemble du département et particulièrement dans les zones les plus propices à la commission de cambriolages ;
- d'accroître les actions de prévention et de sensibilisation réalisées par les policiers référents. Une plaquette d'information a ainsi été diffusée aux mairies et relayées auprès des particuliers et entreprises ;
- de renforcer les effectifs dédiés aux Cellules Anti Cambriolages et leur coordination opérationnelle avec les autres CAC de l'agglomération ;
- de développer le recours à la police technique et scientifique.

- Après le pic atteint au mois de novembre 2013 avec 901 faits constatés, le nombre de cambriolages semble se stabiliser. Ainsi, le mois de **décembre 2013 enregistre une diminution du nombre de faits constatés de -2,89%** (873 faits constatés contre 899 en 2012).

Evolution des cambriolages 2012 / 2013	Annuel	Mars - Décembre	Octobre - Décembre	Décembre 2013	Janvier 2014
92	+21,48 %	+15,94 %	+12,36 %	-2,89%	- 3.79 %

- **Pour mémoire**, les cambriolages ont connu une hausse sur le département des Hauts-de-Seine entre 2007 et 2013 qui s'accélère depuis 2010.
- Depuis 2010, les évolutions mensuelles des cambriolages sont relativement similaires d'une année à l'autre avec une hausse en fin d'année (à partir du mois de septembre) et une baisse progressive de janvier à mai. De mai à septembre le nombre de cambriolages connaît une stabilisation.
- Cette tendance se renforce chaque année avec un décrochage de plus en plus en net entre septembre et octobre.



Evolution de la délinquance dans la Zone de Sécurité Prioritaire pour l'année 2013

- **La zone de sécurité prioritaire de la Boucle du Nord a été mise en place le 23 janvier 2013 sur le quartier de la Boucle Nord**, qui rassemble les quartiers limitrophes des Fossés Jean à Colombes, du Luth à Gennevilliers et des Hauts d'Asnières à Asnières sur Seine.
- **La ZSP a ensuite été étendue au quartier du Petit Colombes à Colombes le 5 septembre 2013** après des affrontements entre bandes rivales liés au contrôle du trafic de drogue sur ce secteur.
- La création de ce nouveau dispositif, sur des territoires dans lesquels des actes de délinquance ou d'incivilités sont structurellement enracinés, a été l'occasion de densifier l'action policière sur des objectifs de criminalité définis et de développer une action partenariale forte.
- **Les trois objectifs poursuivis dans le cadre de la ZSP** ont été présentés le 14 décembre 2012 à l'ensemble des partenaires, dont les trois maires, puis ils ont été affinés :
 - la sécurisation des espaces collectifs
 - la lutte contre l'économie souterraine
 - la protection des personnes les plus vulnérables
- Au terme de l'année 2013, le premier bilan apparaît positif sur l'ensemble des principaux indicateurs de la délinquance :
 - **les atteintes volontaires à l'intégrité physique** diminuent de -31,76% sur la Z.S.P, alors qu'elles ne baissent que de -1,93% pour l'ensemble du département
 - dans le domaine des atteintes aux biens, **les cambriolages** baissent très fortement au sein de la ZSP (-32,17%), alors même que cette forme de criminalité progresse de +21,48 % sur la totalité du département
 - **les vols avec violences** régressent de -36,09% sur la ZSP alors qu'ils augmentent comparativement de +4,51% sur l'ensemble des Hauts-de-Seine.

- En matière de **lutte contre le trafic illicite de stupéfiants**, il convient d'évoquer, après dix-huit mois d'enquête, la saisie par la sûreté territoriale de 276 kilogrammes de résine de cannabis, de cinq véhicules, de deux pistolets, d'un fusil automatique et d'avoires criminels dans la cite du Luth (Gennevilliers) le 11 décembre 2013. Cette affaire s'est traduite par l'interpellation concomitante de sept individus qui ont été présentés à un juge d'instruction du tribunal de grande instance de Nanterre puis écroués.



Opérations de lutte contre les fraudes Bilan du 1^{er} décembre 2012 au 1^{er} décembre 2013¹

- **Le Comité Opérationnel Départemental Anti Fraudes (CODAF)**, co-présidé par le Préfet des Hauts-de-Seine et le Procureur de la République de Nanterre, **pilote l'ensemble des actions menées par les services de l'Etat dans la lutte contre les fraudes et le travail illégal.**
- La lutte contre les fraudes, organisée dans le cadre du CODAF, a été intensifiée depuis le début de l'année dans les Hauts-de-Seine grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses membres. En effet, on note une hausse des contrôles réalisés dans le cadre du CODAF en 2013. Ainsi, **du 1^{er} décembre 2012 au 1^{er} décembre 2013, 117 opérations ont été réalisées (contre 62 contrôles réalisés en 2012).**
- La restauration et le BTP demeurent des secteurs d'activités dominants des contrôles mais les secteurs sont de plus en plus variés, à l'instar du nombre d'opérations réalisées dans le domaine du transport et des fraudes à l'établissement.
- En outre, dans le cadre des contrôles effectués dans le domaine de la restauration, les services de police sont désormais chargés de détecter en parallèle la présence d'un habitat indigne.
- Ce choix de s'ouvrir vers de nouveaux secteurs fait suite au constat de fraudes de plus en plus complexes et s'appuyant sur les nouvelles technologies. Ces fraudes complexes ont amenée les services de contrôle à repenser leurs méthodes d'investigations en conséquence.
- L'ensemble des services de l'Etat partenaires du CODAF ont ainsi veillé à diversifier les secteurs contrôlés :
 - Fraude à l'établissement
 - Opérations de transport qui seront poursuivies en 2014
 - Opérations dans le secteur du commerce de vente de billet de spectacle
- En matière de travail illégal, la réalisation de l'ensemble de ces contrôles a permis de relever la commission de 199 infractions pénales par les services de la Direction Territoriale de Sécurité de Proximité, et de 12 délits et 477 contraventions par la Direction Départementale de la Protection des Populations.
- Par ailleurs, cette année, ont été mises en œuvre les dispositions relatives aux sanctions administratives suite à la constatation d'infraction de travail illégal. Le bilan dans les Hauts-de-Seine est encourageant sur les 12 premiers mois, mais le dispositif peut encore monter en

¹ Dans le cadre du CODAF les bilans sont établis eu 1^{er} décembre de l'année précédente au 1^{er} décembre de l'année en cours.

puissance. En effet, une fermeture administrative de 45 jours et 8 avertissements ont été notifiés en 2013.

- Du 1^{er} décembre 2012 au 1^{er} décembre 2013, le montant des fraudes détecté, par les services fiscaux et sociaux spécialisés dans la lutte contre les fraudes dans le département, s'élève à 12 347 595 euros (dont 6 693 126 euros pour les seules opérations programmées dans le cadre du CODAF).
- **Enfin, concernant les opérations en ZSP :** 17 opérations ont été réalisées en ZSP depuis sa création en 2013. 5 opérations ont permis de détecter du travail illégal et la préfecture a procédé à une fermeture administrative. Ces contrôles ont visé des secteurs d'activité variés (le BTP, la restauration, des garages automobiles, des commerces et des fraudes à l'établissement).



Evolution de la part des mineurs mis en cause

Le **nombre de mineurs mis en cause** a significativement diminué en 2013.

La part des mineurs mis en cause dans les Atteintes Aux Biens (AAB), catégorie dans laquelle ils sont particulièrement présents, est ainsi passée en dessous du seuil des 30% de mis en cause et est en fort recul de -4,6 points concernant les violences physiques non crapuleuses.

Part des mineurs MEC par nature d'infraction	HAUTS DE SEINE		
	2012	2013	Evolution (en points)
AVIP	23,1%	19,5%	-3,6
Violences physiques crapuleuses	53,1%	51,9%	-1,2
Violences physiques non crapuleuses	18,4%	13,8%	-4,6
Atteintes aux biens	30,8%	29,3%	-1,5
Vols sans violence	26,8%	26%	-0,8
Comportements portant Atteinte à la Tranquillité Publique (CATP)	23%	20,1%	-2,9